

Le bonheur est-il toujours dans le pré ?

Pauvreté, solidarité, exclusion en milieu rural dans le Gers

Cahier n°7 : La pauvreté des non-agriculteurs en milieu rural

François-Xavier Merrien
MSC Maignaut-Tauzia
msc.analyses@gmail.com

Rapport pour Gers Solidaire
Auch

Décembre 2021



CAHIER N°7

LA PAUVRETÉ DES NON-AGRICULTEURS EN MILIEU RURAL

Une étude sociologique de la pauvreté en milieu rural non agricole fondée sur un nombre élevé d'entretiens approfondis (parcours de vie) auprès de personnes en grande précarité de vie et des entretiens avec des personnes ressources (Banque alimentaire, responsables d'associations caritatives, épiceries sociales, associations locales, responsables municipaux (communes, communautés de communes), pôle emploi, travailleurs sociaux, associations d'insertion, experts...).

I - Vivre dans l'hyper-ruralité

II - Des campagnes repeuplées par des urbains pauvres

III - Les bénéficiaires de l'aide alimentaire

IV - La vie n'est pas un long fleuve tranquille

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui nous ont très généreusement accordé leur temps et nous ont fait bénéficier de leur expérience et de leur expertise. Pour répondre à leur demande, nous avons respecté leur anonymat.

Les analyses défendues dans le rapport d'étude n'engagent que leur auteur et sont librement ouvertes à la discussion scientifique.

« Une maman isolée avec un enfant, des fois, elle ne peut pas envisager la question du travail parce qu'elle va passer sa journée à envisager des solutions pour supporter ou vivre, ou tout simplement, pour manger. Et c'est un travail à part entière des fois. C'est terrible car on est loin de l'emploi car elles sont constamment en train de chercher des solutions : aller chercher les enfants à l'école, aller voir l'assistante sociale pour la facture d'électricité, aller chercher le colis alimentaire ... on se trouve dans des situations où les gens n'ont pas le temps de travailler, c'est terrible. Il y a une réalité économique : quand il faut trouver des patates pour réussir à finir la semaine, la question du CV elle vous passe un peu dessus. »

Témoignage d'une assistante sociale.

La population du Gers demeure une population fortement agricole. Néanmoins, au cours des dernières décennies, la place de l'agriculture a fondu et une grande partie de la population rurale ne travaille pas ou peu dans le secteur agricole.

Au sein de cette population rurale non-agricole, une part relativement importante peut être considérée comme pauvre tant selon les critères monétaires, que ceux des conditions de vie, de bénéfices sociaux ou de situation subjective.

Si l'on fait abstraction du seuil de pauvreté à 60%, trop élevé pour permettre une analyse empirique fine, on peut relever comme indicateurs, le nombre de bénéficiaires du RSA (hors grandes aires urbaines), ainsi que le nombre de bénéficiaires d'autres minima sociaux, comme l'AAH et l'ASPA et surtout le nombre des bénéficiaires de l'aide alimentaire.

En conclusion de notre étude sur le RSA dans le Gers (2020), nous concluons que *« le premier constat que l'on peut établir de cette enquête est que la grande majorité des bénéficiaires appartient au monde des travailleurs manuels, souvent peu qualifié. Une frange importante des bénéficiaires du RSA s'inscrit dans un processus de reproduction générationnelle de la pauvreté : parents pauvres (parfois au RMI), ASE (Aide sociale à l'enfance), familles nombreuses, séparations, problèmes de violence ou d'alcoolisme. Une petite minorité est composée de per-*

sonnes disposant d'un capital scolaire et culturel non négligeable mais qui ont décroché de la vie active ou ont connu une série de problèmes personnels compromettant leur vie professionnelle (divorces, dépression, faillites, etc.), ou ont choisi par conviction de s'engager, provisoirement ou à long terme, dans des activités professionnelles peu rémunératrices mais pleines de sens, ou encore mènent des vies en dehors de la société de marché. »

En simplifiant, on pourrait affirmer que les situations de précarité se situent au croisement de deux grandes problématiques contemporaines : les aléas grandissants du marché du travail et l'insécurité croissante des relations conjugales et familiales. A ces deux dimensions, il faut ajouter dans les départements périphériques comme le Gers l'isolement géographique et/ou social et l'absence de moyens de communication (peu de transports collectifs, éloignement des services publics, absence de voiture ou de permis de conduire...).

En tout premier lieu, ces personnes ont vécu dans un environnement économique déstabilisé : fermeture d'entreprise, transformation de l'économie rurale, précarisation de l'emploi. Dans ce contexte difficile, un grand nombre de bénéficiaires a connu des difficultés sociales qui ont généré leur grande pauvreté. Ces difficultés sociales peuvent être sommairement classées en 4 catégories : les séparations ou le divorce qui fragilisent l'un des conjoints (la femme le plus souvent), les problèmes de santé (physique ou psychique), les penchants personnels négatifs (alcoolisme, drogue) et les violences subies (viol, inceste, divorce, abandon). Cependant, à l'opposé de l'image dégradée d'une partie de l'opinion publique vis-à-vis des bénéficiaires (« paresseux, profiteurs vivant au crochet de la société »), beaucoup ont connu une vie de travail intense, difficile, souvent mal payée, entrecoupée de périodes de chômage, de maladie ou de passage au RMI/RSA.

Tous les « pauvres » que nous avons rencontrés en milieu rural ne bénéficient pas du RSA. Certains refusent de le demander, d'autres n'entrent pas dans les critères pour être éligibles mais sont étranglés par les dettes. D'autres encore continuent à travailler, mais souvent à temps partiel, pour des salaires misérables et ne parviennent pas à joindre les deux bouts. D'autres encore se retrouvent totalement isolés dans la campagne faute d'un véhicule ou du permis de conduire.

Au sein de cette vaste population de personnes dans le besoin, il est possible de distinguer quelques populations spécifiques, les victimes de l'hyper-ruralité : des jeunes ruraux, des autoentrepreneurs, des gens du voyage, des jeunes femmes isolées. Ces catégories sociales sont loin de représenter la totalité des personnes dans le besoin au sein du monde rural gersois. Le monde rural le plus éloigné des pôles urbains est repeuplé par des urbains pauvres cherchant des loyers abordables et rêvant du bonheur dans les prés. Ils viennent de loin, du nord de la France pour beaucoup, mais aussi des centres urbains proches, de la banlieue de Toulouse, de L'Isle Jourdain, d'Auch, ou de toute la France. Il ne faut pas non plus oublier les personnes âgées, des femmes surtout, survivant avec de faibles retraites, et toutes les victimes des coups du sort qui se retrouvent dans les associations caritatives et les épiceries sociales.¹

I - VIVRE DANS L'HYPER-RURALITÉ

A - Les jeunes dans l'hyper-ruralité

Les territoires de l'hyper-ruralité gersoise incarnent le cœur d'un paradoxe. Territoires de caractère où il est bon d'avoir une maison de vacances au calme au milieu de la campagne gasconne, la morte saison venue, ces territoires se referment comme un piège sur les jeunes les moins qualifiés et les moins mobiles, au fil des départs à la retraite et de la disparition des exploitations agricoles les plus petites, aussi bien dans les campagnes, les bourgs et les villages.

La disparition des commerces, des cafés et des services qui entretenaient, il y a quelques décennies encore, la vie sociale de ses habitants, enferment ces jeunes demeurés au village ou à la ferme et qui se sentent parfois assignés à résidence.

Désormais, si les petites villes du département connaissent encore une vie commerciale et une offre de loisirs parfois satisfaisante, parfois riche, il n'en va pas de même des petits villages où ne résident que des personnes âgées, des actifs dépendants de leur

voiture, des enfants et des jeunes qui doivent prendre le bus pour se rendre au collège ou au lycée et des jeunes adultes qui doivent se débrouiller pour se rendre à leur stage ou à leur travail, ou d'autres qui traînent dans le village ou noient leur mal de vivre dans l'alcool ou le cannabis.

« Je claquais ma paye dans la bouffe, dans un petit peu de tout. Principalement le manger, et bon à l'époque je fumais aussi le joint, donc je claquais 20 euros par mois, j'étais pas un grand fumeur, mais quand j'avais envie de fumer, ben je fumais. Puis je fumais aussi le tabac donc il y avait des dépenses... Et puis de temps en temps forcément, je prenais des cuites tout seul. Et après j'ai rencontré ma copine, je l'ai rencontrée sur un site d'Internet, elle habite ici, elle était d'ici. Et c'est arrivé au bon moment. Je commençais à décrocher, j'en avais marre, je commençais à partir dans un mauvais chemin. Je commençais à dealer, je commençais à trop fumer, trop boire. A vouloir faire des braquages... » (Jeune, 23 ans)

Très conscients de ce problème, les responsables locaux recherchent activement des solutions :

« On a fait une enquête sur l'isolement des jeunes en milieu rural, qui est terrible. Quand on leur demande quel est votre mal-être, ils répondent l'isolement. Il y a du ramassage scolaire ou là vous êtes interne et là vous êtes moins isolé, mais quand vous rentrez le soir dans des familles unies ou pas très unies, ou que tout le monde travaille, il n'y pas de voiture, il n'y a pas de transports, vous vous retrouvez isolé ; c'est pour ça que nous sommes très attachés au tissu associatif et à l'accueil des jeunes hors temps scolaire, parce qu'il faut prendre en considération la réalité du territoire, il n'y a pas de possibilité de mobilité pour ces gosses donc si on n'organise pas pour eux des lieux de rencontre, des lieux d'échange et des lieux de partage, ils se retrouvent en difficulté, il y a des suicides en milieu rural...» explique la Présidente de la Communauté de communes du Bas Armagnac. »

¹ Précisons que nous avons retranscrits les entretiens dans les termes de la personne interrogée sans pratiquer de correction grammaticale ou orthographique. L'identité des personnes interrogées a été soigneusement masquée.

La pauvreté des jeunes ruraux de la campagne, des bourgs et des petites villes

Il existe une population pauvre, exclue du RSA et donc peu repérable, sinon par les missions locales : celle des jeunes ruraux de la campagne, des bourgs et des petites villes. Issus d'un milieu pauvre et fermé sur lui-même, ces jeunes sont souvent désemparés face au monde extérieur. Leur habitus est constitué d'un manque de confiance en eux, renforcé par l'échec scolaire et souvent par un manque de bienveillance ou d'attention des parents.

« *Mes parents étaient indifférents à mes problèmes à l'école, ils devaient pas s'en fiche complètement mais ils ne s'en occupaient pas trop, on était nombreux et il y a eu d'autres préoccupations quand même. C'était pas suivi. Donc j'arrête après le BEPC à 16 ans. Moi, je restais avec ma maman, je suis restée un an à la maison, mon papa partait, il partait et mes parents ont divorcé. Le contexte était difficile ; ils voulaient divorcer, mon papa partait le matin au boulot, il emmenait mes autres frères et sœurs. Et moi je restais avec elle.* » (Jeune femme au RSA)

Renfermés sur eux-mêmes, ressassant leur impuissance, souvent victimes de l'isolement et du manque de moyens de transport, ces jeunes se montrent souvent incapables de prendre la moindre initiative dont ils s'exagèrent la difficulté et qui suscite chez eux un sursaut d'angoisse.² L'ailleurs est insécurisant, dangereux, synonyme de solitude et d'angoisse. Mathieu, réalisateur de la WEB série #32, qui a passé toute son adolescence à Lectoure, nous a cité de nombreux exemples autour de lui :

« *Il y a certains que je connais, au club de foot par exemple, ils n'avaient jamais pris le train jusqu'à Toulouse, ils n'avaient jamais quitté le Gers. C'est rare, mais ça existe encore... J'en connais un qui est parti à Tarbes pour ses études, il ne se sentait pas bien, il a voulu rentrer tout de suite.* ».

L'assistant social scolaire connaît bien cette difficulté à s'extraire de la sphère locale et familiale :

« *a priori ils ne se sentent pas armés pour réussir. Ils sont attachés à ici, il y a des mécanismes de difficulté à se projeter* ». Comme l'explique la Conseillère principale d'éducation : « *Les familles derrière, elles ne veulent pas couper le cordon, elles ne vont pas les pousser à aller de l'avant... Les parents disent aussi : je ne veux pas qu'il parte... ils préfèrent la sécurité.* »

Dans cette situation sociale, beaucoup de jeunes en difficulté se trouvent insécurisés et perdent leur capacité d'autonomie. Une animatrice explique la difficulté des jeunes à prendre eux-mêmes un transport en commun pour se rendre de Condom à Auch (35 km en bus) :

« *J'ai travaillé en insertion professionnelle auprès de jeunes ; leur dire : « on part à Auch, il faut prendre le bus, et bien c'était tout un monde... ils n'ont pas cette habitude-là. Ils vont peut-être y aller avec papa-maman ou avec un voisin, mais prendre le bus c'est autre chose... ceux qui viennent par la Mission locale, leur demande, c'est d'aller à Auch pour un entretien ; mais c'est très compliqué... il est vrai que prendre le bus à Condom pour aller à Auch, c'est se lever tôt le matin et rentrer tard le soir... mais volontairement, je l'ai mis en place plusieurs fois et sincèrement, c'était tout un monde... en même temps, il y a eu des bus qui avaient été mis en place; on les a retirés car personne n'utilisait le bus, on a essayé pendant 8 mois... ».*

La question de la mobilité ne se résume donc pas au manque de transports, elle résulte aussi de problèmes psychologiques et sociaux.

A partir du moment où ils ont cessé d'être scolarisés, - rappelons qu'entre 18 et 24 ans, 59% des jeunes du Gers ne sont plus en cours d'études-, beaucoup de jeunes du milieu rural se retrouvent souvent seuls dans leur commune. Certains, qui vivent dans des villages ou des fermes isolées, n'ont plus aucun lien avec d'autres jeunes de leur âge et se replient sur eux-mêmes. Les mois d'hiver sont bien longs à vivre. Ils attendent avec impatience le retour de l'été et des fêtes qui accompagnent la belle saison.

² Cf : François-Xavier Merrien, *Jeunesses du Gers*, (version intégrale), Auch, CAF, 2018, dont nous reprenons ici en partie les analyses.

La responsable de l'épicerie sociale d'un village de la Ténarèze nous parle d'« *un jeune qui n'a jamais travaillé, qui vit à la marge ; physiquement, il est en forme mais il est incapable de travailler, il ne veut pas et puis il n'est pas habitué à travailler, ce qui est un travail normal pour d'autres, pour lui c'est trop dur, c'est épuisant, la ponctualité, c'est pas aussi son truc, il est au RSA.* »

La question n'est pas tellement celle du chômage ; il existe actuellement (novembre 2021) une forte offre d'emploi non satisfaite. La responsable de Pôle Emploi explique que la partie immédiatement employable de la catégorie A des chômeurs a retrouvé un travail. En revanche, il est difficile de conduire à l'emploi une partie des jeunes ruraux, pourtant dans des situations sociales précaires.

B - Les auto-entrepreneurs

À de rares exceptions près, la sociologie des pauvres s'est peu intéressée aux micro-entrepreneurs, à l'exception d'une catégorie typique de l'économie urbaine : les travailleurs « Uber » de transport de livraison de repas à domicile ; population inconnue dans le territoire rural du Gers. On s'intéresse d'autant moins aux micro-entrepreneurs que ces professionnels ont souvent été considérés comme le contraire même des « assistés ». Quand les uns vivent de la « charité publique », les autres se prennent en main et sont la figure de l'entrepreneuriat modernes. L'inventeur du statut d'auto-entrepreneur, Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat et des PME au sein du gouvernement Fillon II, écrit : « *Désormais, pour s'en sortir, les Français ne se tournent plus vers la collectivité, ils se tournent vers... eux-mêmes. Quelle plus belle réponse donner à tous ceux qui croient encore que, face à la crise, la seule réponse, c'est l'assistanat ?* »³

Notre étude révèle que, bien souvent, l'auto-entrepreneuriat n'est pas le contraire de l'assistance. Très souvent, on est à la fois auto-entrepreneur et "assisté". La création du statut de micro-entrepreneur, devenu plus tard auto-entrepreneur, a considérablement facilité la création de l'entreprise individuelle. Le statut professionnel est ouvert à tous

les types d'activité, ou presque, et la création aisée sur Internet s'accompagne d'une série de facilités comptables et d'incitations fiscales : franchise de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), allègements de cotisations sociales et, dans certains cas, acquittement forfaitaire sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires, exemption de la cotisation foncière lors de la première année d'exercice. Le statut s'est révélé rapidement attractif. Dès 2015, le régime franchit la barre du million d'inscrits. Le taux de création s'accélère à nouveau en 2018 (+ 71 000), dans un contexte de doublement des plafonds de chiffre d'affaires ouvrant droit au statut de micro-entrepreneur. Les micro-entrepreneurs sont nombreux dans des secteurs d'activité qui ne requièrent pas de forts investissements à l'installation. C'est notamment le cas dans le commerce de détail hors magasin (70 % de micro-entrepreneurs), dans les services personnels divers comme la réparation de biens ou l'entretien corporel (66 % de micro-entrepreneurs). Il en va de même dans les activités de santé non réglementées (activités des psychologues, diététiciens, sophrologues, etc.), dans certaines activités spécialisées (*design*, photographie, traduction, etc.), l'enseignement, les arts, les spectacles et les activités récréatives.

Les micro-entrepreneurs sont majoritaires dans l'ensemble de ces secteurs.⁴ Le choix de ce statut répond cependant à des motivations très diverses : il peut s'agir de jeunes cherchant un gagne-pain, d'occupations complémentaires pour des professionnels spécialisés, d'un statut plus adapté pour certaines professions ou encore d'un prolongement d'activité pour des retraités. Le succès du statut professionnel ne saurait cependant masquer une réalité sociale : l'extrême faiblesse des revenus moyens des micro-entrepreneurs. Les micro-entrepreneurs gagnent en moyenne 590 euros par mois en France en 2017 et 550 euros dans le Gers, avec peu de différences selon les secteurs (INSEE, 2021). Un micro-entrepreneur sur quatre gagne moins de 100 euros par mois, la moitié moins de 330 euros et un sur dix plus de 1 510 euros.

³ *L'Auto-entrepreneur : les clés du succès*, Paris, Éditions du Rocher, 2009.

⁴ INSEE, *Emplois et revenus des indépendants*, Paris, 2021

Les auto-entrepreneurs dans le Gers

Le statut d'auto-entrepreneur s'est particulièrement développé dans le Sud-ouest de la France et tout particulièrement dans le Gers, département où les grandes entreprises sont peu nombreuses et les indépendants (artisans, commerçants et agriculteurs...) sont historiquement nombreux.⁵

« J'en ai marre de travailler pour des cacahuètes. Les patrons ça fait dix ans que je me fais avoir, j'en ai marre. Et surtout, je perds mon travail ou je n'en trouve pas. Je vais essayer de créer ma propre activité pour exister et vivre ! ... beaucoup n'imaginent pas à quel point c'est compliqué et difficile ! » commente un travailleur social.

Le paradoxe social est que contrairement aux déclarations selon lesquelles l'auto-entrepreneuriat serait la solution au non-emploi et à l'assistanat, nos « personnes ressources » dans cette enquête, tout autant que les interviews de bénéficiaires du RSA dans le département, révèlent que l'auto-entrepreneuriat est un complément des minima sociaux (ou l'inverse) et non une alternative.

« En 2008, il y a eu création de micro-entrepreneur, tous ceux qui étaient chez Pôle Emploi, se sont dit, je quitte Pôle emploi, je vais créer mon entreprise... Vous avez la personne qui se dit, j'ai des affinités avec les animaux, je vais créer un accueil d'animaux chez moi, c'est particulièrement saisonnier d'une part, et en fonction de l'endroit où on se trouve, ça fonctionne ou pas... je ne compte plus le nombre de réflexologues, médiation familiale, magnétiseurs, constellation familiale, j'en passe et des meilleures, tous en auto-entreprise ! Peu fonctionnent. J'ajouterai à ça : onglerie, et même pas couplée avec la coiffure, avec souvent des formations en ligne, type X qu'on voit souvent la publicité à la TV, vous payez pour une formation qui vous donne un certificat à la fin de quelques semaines ou de quelques mois, tous ceux-là, ils travailleront un peu, ils vivront, mais jamais ils quitteront le dispositif RSA, jamais avec ce type d'activité... en plus, il y a quelques années, il y avait le mécénat pour les artistes, aujourd'hui c'est terminé, le mécénat pour les artistes, c'est le RSA ; et ceux-là : ils ont

50 ans aujourd'hui, sûr que jusqu'à 67 ans, ils ne quitteront jamais le dispositif, et ils y sont déjà depuis une dizaine d'années... Ces gens-là sont pour un revenu universel, moi parmi mes dossiers, j'ai 1/3, ils rentreraient totalement dans le revenu universel, car de toute façon que je les accompagne 1 an, 2 ans 3 ans ou 10 ans, ça n'avancera pas, ils s'en foutent complètement d'aller au cinéma, au resto, d'avoir une vie sociale, n'importe, rien à taquer, c'est pas leur truc. »

Un grand nombre de personnes sans qualification, ou à qualification peu rentable sur le marché, se sont installées comme auto-entrepreneurs et comptent sur les minima sociaux (RSA, PPA) pour survivre.

Microentreprise de couture

« J'ouvre le Nouvel Observateur et je vois que Sarkozy (nb: Le Président Sarkozy) voulait mettre en place un statut d'artisanat très très simplifié, pour que les gens puissent travailler. Moi je me suis dit, c'est peut-être pour moi ce truc. Alors je mijote dans ma tête, je ne fais plus trop de ventes, j'étais en difficulté financière un peu quand même à l'époque. Et je me dis « pourquoi pas, je pourrai m'installer à mon compte pour faire des rideaux et de la déco sur mesure ». Parce que moi je maîtrise la couture. Donc j'en parle à mes amis, à mon mari, à mes enfants... je me lance, mais j'ai pas eu beaucoup de clients. Alors ce qui fait que, j'étais quand même chez moi à rien faire, je me suis dit « qu'est-ce que je vais faire ? Bon ben du coup je vais faire des sacs ». J'avais du tissu chez moi, j'ai fait des sacs et je suis allée les vendre au marché de mon village ; les sacs, ça marchait un peu mais ça me permettait pas de faire un revenu régulier. Je connaissais pas le RSA ; je suis allée à la CAF pour demander l'allocation logement, et la personne m'a dit « peut-être que vous pourriez être bénéficiaire aussi du RSA ». Je me suis dit que c'était chouette et puis j'ai vu que j'obtenais quelque chose chaque trimestre ; alors ce trimestre là je touche 270 euros. C'est irrégulier puisque, chaque trimestre, mes revenus sont différents... » (femme, divorcée, 64 ans)

⁵ Nous attendons encore de recevoir des données statistiques précises.

Quelques rares micro-entrepreneurs ne se satisfont pas de ce statut qu'ils considèrent comme une « arnaque sociale » :

« Auto-entrepreneur, c'est l'escroquerie du siècle. L'auto-entrepreneur, c'est bien pour quelqu'un qui a 2 ou 3000 euros de retraite par mois, bon, ok. Il veut faire un petit truc, il se met auto-entrepreneur, il s'en fout, il a ses points de retraite. Mais ils ont fait installer des jeunes auto-entrepreneurs, on récupère pas la TVA, à la retraite il ne compte pas, vous trouvez ça normal ? Auto-entrepreneur c'est un complément mais pas à temps complet. » (ancien commerçant et auto-entrepreneur)

Cependant, le problème principal du choix de l'auto-entreprenariat peu ou mal rémunéré par des personnes peu qualifiées, même complété par la Prime d'activité ou le RSA, est celui de ses effets sur les salaires et le marché du travail.

« Les auto-entrepreneurs ça casse le marché du travail. Il y a des artisans qui prennent des auto-entrepreneurs à 15 euros de l'heure et c'est les premiers à dire qu'ils cassent le marché... » (Responsable d'une boutique de gestion)

Certains auto-entrepreneurs se lancent dans la construction sans être titulaire de la garantie décennale :

« C'est normal qu'il y ait une décennale mais les gens, ils ont pas le choix : soit ils font ça, soit ils font rien. Ils savent que c'est interdit mais ils n'ont pas le choix. » (Responsable d'une boutique de gestion)

Comme pour les exploitants agricoles, les travailleurs sociaux et les associations d'insertion ne savent pas comment accompagner ce public très particulier.

« Quand ils sont indépendants ou chefs d'entreprises, ils doivent être accompagnés. Maintenant, quand on a un premier rendez-vous, on se dit souvent qu'il n'y a pas de possibilités (...) On fera ce que nous on appelle un suivi léger, vérifier les cotisations à jour, pas de défauts, mais on sait que quelqu'un qui vend des bouquins, sur les marchés, il gagnera rien. »

« On a des gens on sait qu'ils ne peuvent pas s'en sortir... je suis dure officiellement, que vous fassiez vos crêpes c'est bien mais vous ne sortez pas du RSA. Donc, il va peut être falloir trouver autre chose... Il faut être dur : moi je dis 24 mois maximum ! Parce qu'il faut les sortir : « votre entreprise ne fonctionne pas et vous voulez la garder ; pas de soucis mais vous travaillez à côté. Le Conseil Départemental n'est pas là pour vous payer votre entreprise ! », donc c'est le discours qu'on tient. »

« Je me suis rendue compte que des personnes (NB : des indépendants) qui entrent dans le RSA se fragilisent. Elles ne sont plus aptes et elles ont plus la pêche... y a des gens qu'on doit de pas lâcher sinon ils s'enfoncent, il ne faut pas les laisser entrer dans l'assistanat car ils perdent pied. Ils n'ont plus confiance en eux. »

C - Les gens du voyage

Les administrations sociales et les travailleurs sociaux font abondamment usage de la notion de "gens de voyage". On englobe sous le même terme plusieurs sous-groupes qui ont des traditions différentes. Le seul point commun véritable entre tous, c'est le statut juridique particulier auquel ils sont soumis. La première loi date de 1912 et visait les "nomades". Dans les années 1980, est apparu dans les circulaires le terme "gens du voyage". La notion, reprise dans la loi Besson de 2000, a été l'objet d'une invention administrative pour désigner des populations qu'il est impossible de recenser et de qualifier en France car la loi interdit de classer les citoyens en fonction de leur appartenance à telle ou telle communauté. Les "voyageurs" ont l'obligation d'avoir un "livret de circulation", demandé systématiquement pour entrer dans une aire d'accueil. Il n'en demeure pas moins que la notion est trompeuse. Seule une minorité (2 à 3%) des personnes catégorisées administrativement comme "gens du voyage" sont encore des nomades.

Les scientifiques français utilisent la notion générique de Tsigane afin d'éviter les connotations péjoratives attachées au terme Gitan.⁶ On estime que cette communauté compte entre 350 000 et un demi-million de personnes, à 90% de nationalité française.

Il faut cependant préciser que les membres de cette communauté se désignent de manière plus précise comme Roms ou Tsiganes (aux origines lointaines en Europe centrale), comme Manouches (originaires d'Europe occidentale), comme Gitans et Catalans (originaires de la Péninsule ibérique), ou comme Yenishes et Forains (d'origine européenne). Les traits fondamentaux de la situation des Tsiganes sont la dispersion et immersion au sein des sociétés non tsiganes. Les situations sociales sont très variées. Au sein des communautés tsiganes, on trouve des commerçants aisés nomades, qui investissent les revenus de leur activité dans leur lieu d'habitation, que ce soit une caravane ou un fourgon. D'autres sont spécialisés dans le ramassage de la ferraille, la confection des paniers en osier, la réparation des chaises en paille, les travaux agricoles saisonniers et qui se déplacent au fil des saisons, d'autres encore sont principalement des musiciens. Nombre de familles mènent une vie normale, discrète et parfois soucieuse d'invisibilité. Au sein de toutes ces communautés, une partie, plus ou moins grande, vit dans le dénuement le plus souvent en raison de la disparition des occupations qui les faisaient vivre (ferraille, travaux de champs), de l'illégitimité ou des préjugés qui les rejettent à l'écart du monde du travail. Dès lors certains groupes sont pris en charge, ou sollicitent les services sociaux.

Dans le sud-est du département du Gers, il existe une forte communauté de gens du voyage sédentarisés. Beaucoup vivent très nettement en-dessous du seuil de pauvreté et alternent travaux dans l'agriculture, auto-entrepreneuriat et RSA mais, victimes de préjugés ou des transformations de l'économie régionale, ils ont souvent du mal à trouver du travail.

Témoignage d'une assistante sociale

« Mon public est composé pour la plupart de gens issus de la communauté du voyage. Sur les 60, 50 à peu près que je suis, on va dire au moins 40... Y a énormément de campements. Ils sont sédentarisés ! Ils vivent en caravane, mais sédentarisés... Ils vivent du RSA et du travail dans les vignes. Tous. Et si, les hommes, quelques-uns, sont souvent auto-entrepreneurs dans la ferraille, dans le tout main - c'est-à-dire petits bricolages-. Le rempaillage, y en a plus... Ce sont des grandes familles, avec beaucoup d'enfants et de parentèle. Tous, ils sont bénéficiaires du RSA. Quand ils travaillent dans les

vignes ou déclarent un chiffre d'affaires en tant qu'auto-entrepreneur, c'est déduit du RSA. Tous les trois mois, car ils font leur déclaration trimestrielle, leur dossier est révisé. En fonction de ce qu'ils déclarent, c'est déduit. C'est pas incitatif pour eux de travailler. Mais ça ne les enferme pas dans le RSA, car ils sont conscients, ils disent "ah ! je vais travailler mais je sais que dans trois mois, je vais galérer". Mais ils vont travailler car ils sont conscients qu'il faut travailler. Ils ont ce truc du travail, qu'il faut travailler. Mais pas tous quand même car il y en a qui sont bien dans le dispositif du RSA et qui n'en sortiront jamais.... Il y a un autre souci, les personnes issues de cette communauté sont au mieux illettrées, au pire analphabètes. ».

Témoignage d'une responsable d'une boutique de gestion

« Les gens du voyage on en a beaucoup : ils vont proposer, de repeindre la grille, à 15 ou 10 euros de l'heure - mais ça marche moins bien parce que les gens ont peur maintenant. »

Témoignages d'assistants sociaux

« Ils sont très, très touchés par aussi les nouveaux fonctionnements. Par exemple, nous on avait énormément de ferrailleurs, de récupérateurs de métaux. C'est fini ! C'est terminé. En l'espace de 10 ans ! quel était le principal fournisseur je peux dire des personnes qui faisaient ce métier là ? Les agriculteurs ! Aujourd'hui, les agriculteurs ils ont compris, leur propre ferraille, ils vont se la vendre eux-mêmes. Ils la donnent plus au gitan qui va faire le boulot... un peu plus en arrière, ils faisant les saisons. Ils partaient, ils commençaient à faire l'ail - à l'époque, c'était pas encore mécanisé -, donc ils arrachaient l'ail, ils suspendaient. C'était dans la Lomagne, c'était plutôt Beaumont, Tournecoupe, tout ce coin-là, Saint-Clar. Et ensuite ils partaient à Lectoure et ils faisaient la saison des melons. Une fois que la saison des melons était finie, ils faisaient le maïs : le castrage et tout ça. Donc c'était des gens, comme ils faisaient les saisons, sur une période de quatre mois ils travaillaient, c'est-à-dire qu'ils avaient une vraie vie sociale. Ils arrivaient avec les caravanes chez les agriculteurs, c'était une intégration quand même. Dans le système y avait des connaissances, des liens. C'est fini maintenant. C'est-à-dire que maintenant tout l'ail est mécanisé, y a plus d'ail qui se ramasse à la main, ça n'existe plus ! Depuis 15 ans. Le maïs ça se mécanise, les melons c'est fini - maintenant c'est des équipes des pays de l'Est ou du Maghreb. Les asperges, c'est pareil. »

⁶ POUHEYTO, Jean-Luc, 2018, « Être manouche : une histoire de familles », *Terrains tsiganes in Ethnologie française*, n° 172, 2018/4, p. 601-612 ; WILLIAMS, Patrick, 2011, « Une ethnologie des Tsiganes est-elle possible ? », *L'homme*, 2011/1 n°197, p. 7-23 ; BORDIGONI Marc, *Gitans, Tsiganes, Roms. Idées reçues sur le monde du voyage*, Le cavalier bleu, 2013.

D - Les femmes seules isolées et la question de la mobilité

Comme nous l'avons souligné dans notre rapport sur le RSA (Merrien, 2020), dans ce département rural, la situation des femmes solos pauvres est particulièrement difficile. Elles doivent non seulement survivre avec des revenus insuffisants, mais encore essayer de trouver une solution pour faire garder leurs enfants tout en recherchant un emploi. L'angoisse est omniprésente.

Témoignage d'une assistante sociale

« Une maman isolée avec un enfant, des fois, elle ne peut pas envisager la question du travail parce qu'elle va passer sa journée à envisager des solutions pour supporter ou vivre, tout simplement, pour manger. Et c'est un travail à part entière des fois. C'est terrible car on est loin de l'emploi car elles sont constamment en train de chercher des solutions : aller chercher les enfants à l'école, aller voir l'assistante sociale pour la facture d'électricité, aller chercher le colis alimentaire ... on se trouve dans des situations où les gens n'ont pas le temps de travailler, c'est terrible. Il y a une réalité économique : quand il faut trouver des patates pour réussir à finir la semaine, la question du CV elle vous passe un peu dessus. »

Le permis de conduire est une sorte de sésame incontournable pour ne pas être marginalisée. C'est un outil indispensable pour véhiculer les enfants,⁷ ou se rendre à Pôle Emploi dans un entretien d'embauche ou dans une entreprise d'insertion. *« C'est très, très compliqué d'avoir un petit contrat, de bouger à droite à gauche toute la journée avec son véhicule personnel, de pas être remboursé ou dédommagé au niveau des frais kilométriques ou des choses comme ça ... donc très très compliqué ! Bénéficiaires du RSA c'est pareil ! Ce sont des jeunes femmes essentiellement. »* (Responsable épicerie sociale).

La question est encore plus préoccupante pour les femmes seules, dans ce contexte rural où les métiers féminins, notamment dans les services aux personnes âgées, nécessitent d'être mobile en permanence pour répondre aux horaires décalés, à l'éloignement des domiciles des clients, au cumul entre travail et tâches domestiques. La possession d'une voiture ou la réparation d'une voiture ancienne est un problème lancinant pour des personnes pauvres, sans oublier de conserver son permis lorsqu'on l'a obtenu.

Jeune femme séparée, 2 enfants

« Ici, il y a rien, t'as pas de voiture, tu n'as rien du tout, pour mes enfants, je prends rendez-vous pour médecin, pour Agen... je n'ai pas la voiture, voilà c'est compliqué pour Auch, ça va pas du tout et mes enfants, jamais il a sorti... Je vais partir à Bordeaux, là-bas, je crois, moi je n'ai pas besoin de la voiture, il y a le bus, il y a le tram, y a tout... je suis sûre, je pourrai trouver un travail ».

II - LES CAMPAGNES REPEUPLÉES PAR DES URBAINS PAUVRES

L'enquête de l'IGAS (2010) avait souligné que les campagnes sont repeuplées par des urbains pauvres, chassés des villes par le coût du logement. Notre étude sur les bénéficiaires du RSA dans le Gers (2020) et notre étude complémentaire sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire confirment en tous points ce diagnostic et le précisent. L'augmentation très rapide des prix d'acquisition des logements, des loyers et des charges annexes au logement (notamment les charges énergétiques) en ville, combinée au chômage et à une stagnation des revenus des couches populaires, a contribué au renforcement des migrations de la ville vers la campagne. Le logement est en effet devenu un poste majeur dans des budgets familiaux contraints (jusqu'à 50% pour certains ménages). La hausse des dépenses de logement a donc poussé des familles et des personnes isolées à entreprendre des migrations vers le « rural profond ». La disponibilité d'un parc locatif social joue également comme un aimant pour les ménages à faibles revenus. Le responsable de l'épicerie sociale d'une petite ville est conscient de cet effet : *« ici on a beaucoup de logement locatif, public et privé, et de logement social qui attirent les gens pour venir vivre ici »*. Ces logements sont situés dans les petites villes et permettent donc un accès relatif aux services publics.

D'autres cherchent à se loger dans le parc locatif privé ordinaire à bas loyer, oubliant que le parc locatif rural y est souvent privé, vétuste, en mauvais état et difficile à chauffer. Ce parc est devenu attractif non seulement pour des familles des milieux populaires mais aussi pour des familles déjà précaires qui ont espéré une vie plus heureuse que dans les banlieues appauvries des villes ou les quartiers « sensibles ».

⁷ Cette question est mise en évidence dans notre rapport : « *Les jeunes du Gers* », Auch, CAF, 2018.

"Y a des personnes qui viennent s'installer, qui ne viennent là pas pour le travail forcément mais pour le mieux vivre. Y a énormément de gens du Nord. Y en a beaucoup sur Plaisance, enfin moi je trouve qu'il y en a beaucoup par rapport à la population de Plaisance...Après y a des gens qui s'installent et qui viennent voir que pour les démarches d'installation, voir comment ça se passe. Après, ils ne nous sollicitent pas pendant très longtemps. Y a des personnes qui ont des contacts précaires et qui sont en difficulté aussi, par exemple auxiliaire de vie. Sur le secteur, à part auxiliaire de vie et les vignes, y-a -pas grand-chose. Donc voilà contrat précaire, difficultés aussi. Après y a tout ce qui est difficulté de logement." (Responsable épicerie sociale).

Dans certains cas, les travailleurs sociaux évoquent les "marchands de sommeil" qui profitent de ces gens précaires.

A - Le bonheur est dans le pré

Le coût relatif du logement est sans aucun doute le premier facteur qui prédispose à s'installer à la campagne, dans un petit village ou une maison isolée, démarche favorisée par le développement des réseaux sociaux et en particulier de l'application « Le Bon Coin » qui permet à chacun de faire à peu de frais des comparaisons nationales sur le coût des locations de logement. D'autres facteurs jouent également un rôle dans le choix du département du Gers : le caractère fortement rural, la beauté des paysages, le climat,⁸ le supposé caractère accueillant de la population.

Madame L, 44 ans, 8 enfants, bénéficiaire du RSA, nous explique sa démarche :

« Je suis arrivée à Beaumont de Lomagne car on en avait marre du temps pourri du Nord et c'était alcoolisé. Ici aussi, mais moi je suis à l'extérieur, vraiment dans la nature ! Là bas, vous vous levez le matin et vous voyez des gens boire. Mais ici tout le monde se met pas dans des états comme dans le Nord... J'ai regardé par rapport à du boulot... y a du soleil, tant qu'à faire..... Ici où j'habite j'ai une maison de 250m2, sans compter toute l'herbe autour car moi je suis vraiment dans les vignes, le loyer il coûte 700 euros ».

On peut faire l'hypothèse que l'image du Gers,

comme territoire où « Le bonheur est dans le pré » (et la diffusion répétée du film sur les petits écrans), joue un grand rôle dans cet engouement. Une partie non négligeable de ces nouveaux migrants de l'intérieur cherchent également à échapper à des épisodes douloureux de leur vie, d'autres cherchent à se refaire une virginité administrative ou financière. Il est possible que la pandémie de COVID19 renforce encore ce mouvement, peut-être en en modifiant la composition sociale, mais il est encore trop tôt pour le dire.

B - Les problèmes de la vie à la campagne

Dans la majorité des cas, ces personnes ne soupçonnent pas les conditions réelles de la vie à la campagne : l'absence de transports en commun, les coûts du chauffage durant la saison d'hiver dans des maisons anciennes qui sont de véritables passoires énergétiques, la difficulté à trouver un travail, l'éloignement de l'école et du supermarché. Cette non-prise en compte des contraintes réelles de la vie dans les zones rurales les plus éloignées des villes peut conduire à une accumulation de problèmes : l'isolement dû à l'absence de véhicule ou à un véhicule en mauvais état ou à la perte du permis de conduire, le froid dans des logements mal isolés, le coût de plus en plus élevé de l'électricité, la difficulté à trouver un travail même à temps partiel, des problèmes financiers, et parfois des problèmes de santé psychique pouvant conduire à des addictions (alcoolisme, drogue...).

Les travailleurs sociaux du département et de la MSA sont très conscients de cette problématique :

« Nous, on subit le problème du « Bon Coin ». C'est-à-dire que quand on est dans le Nord-Pas-de-Calais et qu'on voit qu'à Plaisance on peut avoir une maison avec jardin pour 400 euros par mois, les gens se disent « mais on charge tout et on part. On y va. On passe un coup de fil au propriétaire qui dit "OK pas de problème. Vous avez les allocations donc je pourrai les toucher directement, donc voilà c'est très bien" ». Et donc on voit arriver des gens effectivement qui viennent de loin juste parce qu'il y a du locatif pas cher et tant qu'à être à la campagne précaire, autant que ce soit au soleil. La contrepartie de ça, c'est du locatif pas cher mais qui est obsolète. C'est-à-dire qu'il est inchauffable, il n'est pas isolé, etc ... en général, la voiture, elle a même du mal à arriver jusqu'à ici. » (Travailleur social).

⁸ A la belle saison de mai à la Toussaint, mais ceux qui consultent « Google map » ne voient que des images enchantées.

« Si vous regardez la comparaison des loyers, c'est clair que si vous venez dans le Gers, vous regardez sur « Google Map », c'est la campagne, il y a des arbres partout, il y a des villes pas trop loin, et vous vous dites cette maison c'est pas cher et c'est pas loin de la ville, de Nogaro, de Mont-de-Marsan,... Madame X, femme seule avec des enfants qui va se retrouver dans la campagne à côté de Nogaro -et qui n'a pas le permis de conduire, car là où elle vit elle n'a pas besoin du permis de conduire car il y a le métro, le tramway ou le bus,- elle ne réfléchit pas qu'ici, il n'y a rien ; c'est pas marqué sur « Leboncoin » ; il n'y a pas de ligne de bus, pas de moyen de se déplacer, et plus tard quand elle a pris sa location, elle se retrouve sur le pas de sa porte en se demandant mais comment je vais faire pour aller à Nogaro ? ». (Travailleur social)

« La voiture est obligatoire sur le département et c'est un poste financier très important en termes d'essence, d'entretien, mais aussi d'assurance quand on a des moyens limités ou faibles. J'ai reçu cette semaine deux personnes qui avaient été radiées de leur contrat d'assurance, qui roulaient sans assurance, elles sont venues à mon rendez-vous sans assurance, j'ai eu ces deux-là, mais j'en ai d'autres cette semaine, c'est quelque chose de nouveau mais qui prend de l'importance, l'automobile a un impact très important sur le budget, le problème c'est qu'ils sont radiés de l'assurance et pour en retrouver une, c'est très compliqué, il faut apurer la dette et après trouver quelqu'un qui veut bien assurer, on a droit au compte bancaire mais pas à l'assurance. ». (Assistante sociale)

« Il y a des coins comme Plaisance, Miélan, Masseube, Villecomtal-sur-Arros qui sont des villes qui, depuis un peu plus longtemps, petit à petit aussi, qui déclinent, qui vieillissent et qui attirent plus. Vivre à Plaisance, vivre à Masseube, vivre à Miélan, ça veut dire vivre avec un handicap. Le handicap de l'éloignement des centres, elles sont loin de tout, elles sont très mal desservies en transports publics et y-en-a pas d'ailleurs. Quand vous prenez Masseube, l'ancienne ligne Auch-Lannemezan, elle n'existe plus ! Ce sont des endroits qui sont devenus invivables pour des personnes qui ont un emploi et des activités sociales et professionnelles. Donc on voit une chute des prix des loyers ; et qui c'est qui arrive quand il y a

une chute des loyers, c'est les précaires qui arrivent ! Mais malheureusement, ces villes- là ne sont attractives que pour les précaires. ». (Travailleur social)

D'autres migrants viennent de moins loin, de l'intérieur du département, ils quittent la zone de l'Isle-Jourdain où la proximité de Toulouse entraîne une forte augmentation des loyers, pour se réfugier dans les petites villes et les villages de l'arc sud du département : Masseube, Mirande, Plaisance, etc. Dans les deux cas de figure, les campagnes déjà pauvres se peuplent de nouveaux pauvres et fort peu de nouveaux entrepreneurs ou de « start-uppers » susceptibles de fournir un nouveau souffle à ces campagnes.

« L'Isle-Jourdain, c'est plus vivable pour des minima sociaux. Parce que si vous n'avez pas un logement à loyer modéré, ça devient très vite compliqué... Masseube c'est défavorisé, les loyers pas chers. Donc de L'Isle-Jourdain on vient à Masseube, qui est déjà submergé de précarité. ». (Travailleur social).

C - La question lancinante de la mobilité

Pour ces « précaires », les problèmes et tout particulièrement les problèmes de mobilité, deviennent vite insolubles.

Madame C., 44 ans, au RSA explique : « Moi l'idéal, ça serait d'avoir un travail mais sans transport on fait comment ? Même juste, on sait que dans les villages y a des gens qui veulent travailler, (il faudrait) un petit fourgon pour amener jusqu'à l'arrêt de bus ou jusqu'à Auch. »

Madame D., 62 ans, demande à ce qu'on ouvre à nouveau des garages pour les bénéficiaires des minima sociaux :

« Vous pouvez faire quelque chose pour réouvrir un garage pour les pauvres - moi là j'ai ma 206, elle va bien - ; mais quand on est pauvre et qu'on a pas de moyens financiers, les garages c'est pas possible. Avec des petits revenus, c'est pas possible... »

III - LES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Avec la pandémie de COVID 19 en 2019, 2020 et 2021, l'aide alimentaire a connu un grand essor. L'aide alimentaire est un dispositif d'aide aux personnes en situation de précarité. Pour y avoir accès, il faut d'abord rencontrer une assistante sociale pour faire point sur les ressources du foyer. Certaines associations effectuent une évaluation directement avec la personne. L'accès à l'aide alimentaire est toujours temporaire et peut être renouvelée dans certaines situations, au cas par cas. La distribution de l'aide alimentaire se fait selon différentes modalités :

- Colis/paniers alimentaires : des bénévoles accueillent les bénéficiaires et distribuent des colis alimentaires, une participation financière peut être demandée,⁹
- Epicerie sociale ou solidaire : les bénéficiaires choisissent des aliments dans des rayons, vous payez une participation financière par aliment,
- Repas chauds : un repas est proposé, gratuitement ou avec une participation financière minimale,
- Maraude : des personnes vont à la rencontre des personnes sans-abri.¹⁰

A - Le réseau de la Banque alimentaire et ses bénéficiaires dans le Gers

Dans le Gers, l'aide alimentaire s'appuie sur trois réseaux principaux : Le réseau Banque Alimentaire membre du GIP Gers Solidaire¹¹ qui regroupe 26 associations, le réseau du Secours populaire et le réseau des Restos du Cœur qui ont choisi de conserver leur indépendance totale.¹²

La Banque Alimentaire collecte gratuitement des denrées¹³ et les redistribue aux associations agréées qui les distribue ensuite aux bénéficiaires de l'aide. Le principe de l'aide alimentaire est d'associer

distribution de l'aide et accueil/soutien aux bénéficiaires. Selon les responsables des associations locales, l'activité d'accueil a malheureusement beaucoup pâti du COVID et des mesures de distanciation sociale. En 2020, le réseau Banque alimentaire a distribué 388 tonnes de denrées pour une valeur de 1 323 000 euros, soit environ 776 000 repas distribués par les associations.

En 2019, 5 819 personnes ont bénéficié de l'aide du réseau de la Banque Alimentaire dans le département ; en 2020, ce chiffre a grimpé à presque **7 000** personnes (6 976). Si on se base uniquement sur le premier trimestre 2021, on estime une nouvelle augmentation de 10 % pour l'année qui se termine.

Si l'on examine la répartition des bénéficiaires sur le territoire, on note une forte représentation des cantons ruraux et de Auch.

Bénéficiaires de l'aide alimentaire/ Association (2020)	
ABS Plaisance	243
CR Mirande	355
CR Masseube	323
CIAS Auch	1 163
Sol Adour	312
CR Lombez	163

Total annuel Associations Banque Alimentaire du Gers	6 976
------------------------------------------------------	--------------

Bénéficiaires / Association	1 ^{er} trimestre 2021
ABS Plaisance	162
CR Mirande	321
CR Masseube	165
CIAS Auch	399
Sol Adour	223
CR Lombez	110

⁹ Dans les épiceries sociales du réseau Banque alimentaire, le panier d'un mois pour une personne seule vaut 250 euros, la personne paye 10% du prix (25 euros).

¹⁰ Source : site de la Banque alimentaire

¹¹ Cf : *L'Anquête alimentaire & solidarités citoyennes*, Gers Solidaire, Auch, 2018.

¹² À la différence des Restos du Cœur et du Secours Populaire, la Banque Alimentaire se concentre sur l'aide alimentaire. Cependant, le GIP GERS SOLIDAIRE assume des fonctions complémentaires : santé, aide aux droits, numéro vert social. Nos chiffres portent uniquement sur le réseau Banque Alimentaire.

¹³ À la différence des Restos du cœur, la Banque Alimentaire refuse l'achat de denrées. En 2020, 30% des dons proviennent des producteurs agricoles et industriels, 22% des collectes, 12% des grandes et moyennes surfaces, 16% des banques alimentaires et dons de la Région, et 20% de l'Union Européenne.

Les services que rend Gers Solidaire aux populations en difficulté ne se limitent pas à la fourniture de l'aide alimentaire. L'organisation comprend :

- Téléphonie sociale, médiation numérique, accès aux droits, applications, site Internet, Service Public Itinérant sous le pilotage du numéro vert social,
- Les tiers lieux solidaires, structures d'accueil du public et de bénévoles proposent différents services (épicerie sociale, vesti-boutique, conseil, permanences santé, accès aux droits, ateliers, numérique ...),
- Le conseil aux collectivités et associations dans le domaine de l'ingénierie sociale, des politiques publiques de solidarité, du montage de projet.

Le Président de l'association *Maison des Solidarités 32* explique combien les « pauvres » ont besoin d'un soutien dans leurs démarches administratives :

« On fait l'aide à l'impôt, on fait les dossiers de retraite ; également, les dossiers de CNPH (personnes handicapées), le minimum vieillesse, les dossiers de surendettement... Ce qui met les gens en pauvreté, ce n'est pas seulement le fait de pas bouffer, c'est le fait de se retrouver avec des tracasseries administratives qui réduisent drastiquement le peu de droits qu'ils ont, du coup ça s'appelle la galère. »

Le public de l'Aide alimentaire permet de compléter le tableau des personnes très pauvres dans le département : aux 3 000 foyers (6 300 personnes) bénéficiaires du RSA, aux 4 750 personnes percevant l'AAH (allocation adulte handicapé), aux 2 700 personnes (Carsat+MSA) percevant le minimum vieillesse, il faut ajouter une partie des bénéficiaires de l'Aide alimentaire soit environ 10'000 personnes (réseau Banque Alimentaire : 7 000 + autres réseaux : 10 000 ?).

Cependant, il faut garder à l'esprit qu'un grand nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire sont aussi bénéficiaires des minima sociaux qui ne fonctionnent pas comme l'aide alimentaire sur le principe du « reste à vivre ».

Il faut souligner que selon les bénévoles et les mairies, les agriculteurs, même ne grande difficulté financière ne recourent jamais (ou excessivement peu) à l'aide alimentaire. Une bénévole, médecin à la retraite, témoigne en ce sens :

"Ici parmi les agriculteurs il y a les très riches mais il y a aussi les autres qui reçoivent l'aide médicale, le RSA, etc. mais ces gens-là on n'arrive pas à les faire venir...pour eux, c'est la honte, ils ne viendront jamais ici, on n'en a jamais eu...ces agriculteurs qui travaillent comme des malades et qui ne tirent rien de leur travail... Il suffit d'une mauvaise année...ils veulent se débrouiller tout seul, on va faire nos poules, on ne veut pas demander de l'aide, c'est trop la

honte. On vit chichement mais on ne demandera pas d'aide."

B - Les publics des associations d'aide alimentaire

Nous avons pu nous entretenir longuement avec le Président et le Trésorier de la Banque Alimentaire du Gers, les Présidents et les bénévoles de 5 associations ainsi que 15 bénéficiaires de l'aide alimentaire de ces associations. Nous avons également organisé 3 *focus groups* sur le thème de la pauvreté, réunissant à chaque fois une quinzaine de participants actifs dans le domaine de la lutte contre la pauvreté à Mauvezin, Marciac et Condom.

Les territoires dans lesquels sont implantées les associations d'aide alimentaire sont différents et les publics qui fréquentent les associations sont également diversifiés.

Le Président d'une association locale du sud profond du département résume ainsi le public de son association :

« On a à la fois des familles nombreuses mais aussi des personnes isolées, des personnes âgées avec de petites retraites, des personnes qui ont l'Allocation Adulte Handicapé, des personnes au RSA...ce sont parfois aussi des personnes qui sont en situation d'emploi mais qui ont du mal à joindre les 2 bouts ; il y a aussi beaucoup d'emplois saisonniers. »

Les autres associations précisent ce descriptif :

« L'arrivée de jeunes, ce sont souvent des mères isolées, des gens plutôt âgés et parfois des travailleurs pauvres, ils sont âgés mais ils travaillent, 70 balais et ils travaillent, ils travaillent comme femmes de ménages, ils en ont besoin, pour pouvoir payer le loyer. »

« Au départ on avait beaucoup de personnes âgées car dans le secteur, les retraites ce sont le minimum, 400-420 euros, beaucoup de gens du milieu agricole qui avaient travaillé toute leur vie mais qui n'avaient pas été déclarées. Ensuite on a des familles monoparentales, des femmes seules, ça représente environ 1/3 pas forcément très très jeunes, moins de 45 ans quand même. J'ai ensuite, c'est le gros du morceau, des gens du voyage qui se sont sédentarisés par ici, ils ont leur maison, leur caravane est là, les jeunes vont dans le Lot et Garonne au moment des fruits, des légumes, mais les parents restent là. »

Les personnes que nous avons rencontrées dans les territoires ruraux du Gers, grâce à l'amabilité des responsables des associations caritatives ou philanthropiques associées au sein de Gers Solidaire, sont parfois au RSA, parfois, elles bénéficient de l'AAH ou de l'ASPA et parfois d'aucun des minima sociaux ; d'autres sont demandeurs d'emploi mais un grand nombre travaille dans des emplois sous-qualifiés, rarement à temps plein.

IV - LA VIE N'EST PAS UN LONG FLEUVE TRANQUILLE

Les personnes qui fréquentent les associations d'aide alimentaire appartiennent dans leur très grande majorité aux fractions les plus modestes des classes populaires. Les dossiers que nous avons pu consulter dans les bureaux des associations ne portent pas toujours la profession ou l'occupation exercées mais nos entretiens avec quelques bénéficiaires et les dossiers qui les mentionnent sont suffisamment explicites :

- Vendeuse dans un supermarché, aide à domicile, employé dans la restauration, agent périscolaire, sai-

sonnier agricole, femme sans profession, ouvrier en intérim, secrétaire, auxiliaire de vie scolaire, assistante maternelle, petites retraites...

Toutes ces personnes ont connu plusieurs emplois et plusieurs statuts professionnels.

Un « reste à vivre » faible

Les charges contraintes (loyer, eau, gaz, électricité, téléphonie, cantine, assurances, etc.) représentent souvent plus de 90% des ressources du foyer. Les seules dépenses de logement (loyer, eau, gaz, électricité), le montant des charges dépasse largement 50% des ressources.

Les situations se ressemblent beaucoup et dans un grand nombre de cas, les charges dépassent les ressources, en particulier en raison de l'endettement du ménage.¹⁵

La Présidente d'une épicerie sociale explique : « On a mesuré que 67% des personnes devant la Commission avait un « reste à vivre » entre 0 et 150 euros par mois et les autres entre 151 et 300. Désormais, on donne un peu plus à ceux qui sont dans la 1ère tranche. »

Quelques exemples représentatifs

- Femme seule avec un enfant : ressources : 1035 euros ; charges : 1068 euros
- Femme seule avec un enfant : ressources : 912 euros ; charges : 1066 euros
- Femme seule, handicapée : ressources : 1071 euros ; charges : 1048 euros
- Homme seul, demandeur emploi, 2 enfants : ressources : 1071 ; charges : 996 euros
- Couple sans enfant : demandeur d'emploi et invalide : ressources ; 1969 euros ; charges : 1902 euros
- Femme, 2 enfants étudiants : ressources : 1456 euros ; charges : 1045 euros
- Couple, 2 enfants, RSA et PPA : ressources 1095 euros ; charges : 912 euros

¹⁵ Notre étude ne nous a pas permis d'analyser de manière précise la question de la gestion budgétaire par les ménages à l'aide alimentaire. Sur cette question : Ana Perrin-Heredia, « Les logiques sociales de l'endettement : gestion des comptes domestiques en milieu populaires », *Sociétés contemporaines*, n° 76, 2009-4, et « Le choix en économie. Le cas des consommateurs pauvres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 199, 2013-4 ; Denis Colombi, *Où va l'argent des pauvres. Fantômes politiques, réalités sociologiques*, Paris, Payot, 2020.

Deux exemples détaillés

- Couple, RSA, PPA, 2 enfants : ressources : 1095 euros, charges : 812 euros

Ressources	€	Charges	€
RSA couple	201	Loyer	310
PPA	265	Eau	50
Prest. Fam	302	EDF/GDF	88
Alloc Lgt	327	Tel.	49
		Assur. Hab.	165
		Déplacements pros	150
		Emprunt voiture	?
Total	1095		812

- Homme, au chômage, célibataire sans enfants : ressources : 888 euros, charges : 732 euros

Ressources	€	Charges	€
Chômage	832	loyer	480
Salaire	56	Eau, électricité	117
		Tel.	10
		Assurances	75
		Dette locative	50
Total	888		732

La plupart des associations ont fixé à 150 euros le seuil de « reste à vivre » par personne pour accorder l'aide alimentaire.

Les difficultés financières et l'endettement sont le point commun de tous les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Dans ces situations, les ménages pauvres font face à un stress permanent.

« J'ai été femme de ménage pendant 42 ans. J'aurai ma retraite qu'au mois d'août je vais avoir 400€ et mon mari touche 1 100€. Avec le crédit, le loyer et tout, je serre les fesses car nous avons que la retraite de mon mari pour vivre. J'avais du mal à payer les factures à cause des crédits. Le loyer de 300€ et un crédit de voiture à 200€. A chaque fois que je payais, la banque me le rejetait du compte. J'ai fini de payer récemment le crédit de ma voiture je peux dire que c'est une grosse épine sortie du pied, surtout qu'ici on ne peut vivre sans voiture. Maintenant je vais bientôt toucher ma retraite et j'ai fini de payer le crédit voiture donc ça ira mieux. Actuellement je n'ai pas

de mutuelle car c'est trop cher, il m'arrive un pépin, comment je fais pour payer ? Je trouve que les mutuelles sont des « attrape-couillons ». Je n'ai jamais touché le RSA, on m'a dit que je n'y avais pas le droit car je touchais le salaire de mon mari et je n'avais pas d'enfant. »

« Tous les mois il faut payer le crédit. Mais malheureusement, vis-à-vis de mes gros soucis de santé, le crédit n'a pas pu finir de payer et on a perdu la maison. J'étais obligé de vendre. J'ai été obligé de vendre la maison pour finir de payer le crédit de ma maison et du coup, on s'est retrouvé en location. Du jour au lendemain, on s'est retrouvé sans rien. Et puis, comme par hasard, plus d'amis, plus de famille, plus rien. »

Petite retraite

« Je suis allée voir une assistante sociale. Elle m'a appris que j'avais plein de choses à faire : demander la retraite complémentaire, ce que je ne savais pas...ma retraite est de 284,66 euros. J'ai pas travaillé tant que ça. Donc l'AS (assistante sociale) m'a expliqué qu'on pouvait avoir une dérogation spéciale au RSA vu que j'ai une petite retraite en attendant la retraite complémentaire et de faire la demande d'ASPA. Ça s'appelait avant le minimum vieillesse. J'ai enfin obtenu la retraite complémentaire. La semaine dernière j'ai vu l'AS et je vais pouvoir demander le minimum vieillesse. Le RSA était de 489 euros par mois, et on me verse la différence entre ma retraite et ces 489. Je devrais passer à 810 euros avec le minimum vieillesse. J'habite chez ma fille qui m'héberge gratuitement. C'est moins pire que ce que je vivais avant ! » (femme, 70 ans)

« Mon mari est décédé donc maintenant je suis veuve, avec une retraite de misère c'est compliqué. Aujourd'hui je suis locataire, et financièrement avec 900€ je ne m'en sors pas, je vivote, il ne faut pas faire de folie. Une fois tout payé, il ne reste pas grand-chose, je paye tout ce qu'il faut payer et je vois ce qu'il me reste après, l'assistante sociale est impressionnée car j'arrive toujours à m'en sortir sans dette. »

Les accidents de la vie

La vie des personnes qui fréquentent les épiceries sociales et les autres dispositifs de l'aide alimentaire sont jalonnées d'accidents qui perturbent le cours de leur existence. Leur vie n'est jamais un long fleuve tranquille, mais emprunte d'une grande souffrance. La maladie, le handicap, le décès, la violence conjugale, la perte d'emploi, la diminution abrupte des revenus, le divorce, la séparation, les coupures d'eau ou d'électricité, les poursuites pour non-paiement, le retrait d'une allocation ; dans tous les domaines, leur vie peut connaître un tournant qui les précipite dans la misère, et crée des situations d'angoisse qui ne les quittent plus :

- Madame T. perd brutalement sa mère dont elle s'occupait. Elle doit prendre en charge les frais d'obsèques (2500 euros). Cette charge inattendue bouscule totalement un budget modeste.
- Monsieur et Madame F. sont SDF. D'ordinaire, ils font les saisons agricoles. Monsieur a perdu ses papiers d'identité. Le COVID a bloqué la possibilité de participer aux travaux agricoles saisonniers.
- Madame R. partageait une colocation avec sa fille aînée. Cette dernière est partie lui laissant à charge la totalité du loyer. Son budget est totalement déstabilisé, son compte bancaire est bloqué, ses contrats d'assurance véhicule et de mutuelle santé ont été résiliés.
- Madame O partage sa vie avec son mari. Femme au foyer, elle n'a jamais exercé aucun métier. Son mari la quitte, elle se retrouve sans ressources.
- Monsieur et Madame C., retraités, doivent trouver un nouveau logement. Dans l'incapacité de réunir la caution, ils se retrouvent dans l'obligation d'emprunter à leurs parents de plus de 85 ans.

La honte de demander l'aide

Même dans le plus grand dénuement, il est souvent difficile de demander l'aide, de se placer dans une situation de quémandeur. Plusieurs personnes nous ont fait part de leur désarroi qui s'est seulement estompé avec le temps et la socialisation au sein du groupe de demandeurs.

« L'assistante sociale m'a envoyé aux restos du cœur, je n'avais pas envie mais elle m'a un peu obligé. Le premier pas est très difficile, on doit pouvoir se suffire nous-même, dignement nor-

malement. Mais quand on peut plus on peut plus, il faut accepter de faire le premier, j'ai beaucoup hésité. Une des bénévoles m'a dit un peu plus tard, que la première fois que j'ai mis les pieds aux restos du cœur j'étais toute blanche et défigurée, j'étais verte. Quand j'ai vu qu'il y avait des gens que je connaissais, ça m'a rassurée un peu, mais après je m'y suis faite par la force des choses. Les bénéficiaires se connaissent comme ça, on discute, l'ambiance est bonne, je n'ai pas de différent avec personnes moi. »

« Je ne sais pas demander, mais je suis venue ici parce que c'est un ami qui m'en a parlé. C'est vrai que j'étais bien dans le besoin. J'ai passé une demi-heure dans la voiture à pleurer avant de réussir à demander de l'aide. Je ne sais pas si c'est de la fierté, de l'orgueil. Je n'en sais rien. Je m'étais toujours débrouillé, mais à un moment donné de dire j'ai besoin d'aide. Ça a été une dure épreuve. C'est tellement surtout qu'on s'est toujours débrouillé qu'on a toujours travaillé. Après, ça fait du bien. On voit les gens là, mais c'est un cap qu'il faut passer. Et je peux le comprendre et comprendre que c'est très difficile de demander de l'aide... Cette association m'a bien rendu service et pour dépanner, mais aussi le côté humain. »

Des réticences devant les projets de revenu de base

L'octroi d'un revenu de base peut sembler une réponse pertinente pour permettre à ces personnes de sortir de la très grande misère dans laquelle ils vivent (Colombi, 2020). Les personnes qui ont spontanément exprimé cette idée appartiennent au monde des artistes ou des auto-entrepreneurs comme Monsieur et Madame V. qui ont monté un gîte mais subsistent grâce au RSA : "Nous le but de dégager un salaire c'est pour sortir du RSA. Mais on n'a pas besoin de gagner 2000 euros par mois. L'idéal serait de transformer le RSA en revenu universel".

Cependant, lorsque nous avons abordé cette hypothèse avec des bénéficiaires de l'aide alimentaire, la réponse a souvent été négative. A l'inverse des artistes et des micro-entrepreneurs, les couches populaires, même lorsqu'elles sont tombées dans la plus grande pauvreté au point de devoir requérir l'aide alimentaire, sont très réticentes à cette mesure. Une aide ponctuelle pourquoi pas (« se faire dépanner »), mais pas une mesure qu'ils assimilent à de l'assistantat institutionnalisé. Les entretiens révèlent un attachement très fort des couches populaires/ouvrières à l'éthique du travail.

« Je ne saurais pas me prononcer sur la proposition du revenu minimum pour tout le monde dans le département car a priori ça pourrait paraître bizarre mais je suis pour que l'argent on se le gagne. Ce n'est pas qu'une question d'argent, mais une question de place que nous avons dans la société, le rôle que nous jouons. Après ça peut être une bonne idée pour certains mais personnellement, je pense qu'il faut donner du travail à tout le monde avec de bonnes conditions de travail, la solution est de montrer que tout le monde a sa place dans la société. » (Femme, 42 ans, inscrite à l'aide alimentaire).

« J'ai vu un jeune d'une vingtaine d'année qui mendiait devant le supermarché, c'est vraiment de la fainéantise, alors qu'il y a du travail dans les boîtes d'intérim. Tout le monde peut travailler mais les jeunes ne veulent pas parce qu'on leur donne de l'argent. Ça me révolte, il y a trop d'assistanat. Je suis contre le projet de revenu minimum pour tous, il faudrait regarder en amont les personnes qui en ont vraiment besoin. » (Femme, ancienne ouvrière, 62 ans)

« Il y a beaucoup de jeunes de 20 ans par exemple et le problème est le « poil dans la main », les jeunes ne veulent pas travailler. Celui qui veut travailler il a du travail. A mon époque, il y a avait très peu de jeunes qui ne travaillaient pas, pas la même mentalité. Le RSA jeune est dangereux. » (Ancien ouvrier, 64 ans)

Des personnes fragiles

Les profils de ces personnes en grande précarité sont diversifiés, il est cependant possible de mettre en évidence un grand nombre de difficultés communes qui les ont conduits dans ces situations et qui résultent pour beaucoup de l'origine sociale et familiale et des parcours scolaires.

Une majorité des personnes rencontrées dans notre enquête a connu dès le départ des conditions de vie difficiles, la misère parfois.

Beaucoup ont connu l'échec scolaire, les condamnant à des métiers ne demandant aucune qualification, des métiers mal payés, à faible sécurité de l'emploi et générateurs de maladies du travail.

Leur vie est une succession continue de misère et de malheurs : naissances précoces, violences conjugales, divorces ou séparations douloureuses, manque de soins, difficultés à se nourrir et à se déplacer, privations de toutes sortes.

Le manque d'argent est un souci permanent. Il faut trouver de quoi s'alimenter, payer ses factures et

très souvent rembourser les dettes de loyer, d'assurance, de facture d'électricité, difficultés à rembourser les emprunts et manque d'argent pour soi.

Les entretiens qu'elles ont bien voulu nous accorder, ainsi que l'analyse des 37 dossiers que nous avons pu consulter¹⁶ mettent en évidence des parcours de vie très similaires, emprunts d'une grande souffrance :

Une enfance de misère

« Mes parents travaillaient dans l'agriculture, papa faisait la traite des vaches et ma maman donnait à boire aux veaux. Ils travaillaient tous les deux dans la même exploitation. Avec mes parents on vivait dans une maison indépendante c'était très appréciable. Il y avait 800 mètres entre l'exploitation et la maison. L'exploitation appartenait à un Comte, il avait un château. Mes parents travaillaient avec d'autres salariés. Mes parents étaient heureux, mais ils étaient pauvres. On n'était pas déclarés, ils avaient tous les deux 250 francs. Avec 500 francs, on arrivait à vivre. Ma maman arrivait à avoir de la volaille et on avait un petit bout de jardin. De temps en temps le voisin nous emmenait à Auch faire les courses (sucre, beurre etc.) parce que dans la famille, personne n'avait le permis c'est donc le voisin qui conduisait lorsqu'on avait besoin. Pour payer l'essence, ma mère tuait un poulet pour lui parce qu'on n'était pas riche. Ma sœur, lorsqu'elle a gagné un peu d'argent, elle a acheté une télévision. La maison dans laquelle on habitait était louée par le comte pour 100 francs par mois. Mes parents ont fait toute leur vie ici. Ma mère était très dure et je ne me sentais pas bien à la maison. A l'école j'étais constamment au fond de la classe. Il n'y avait pas d'eau chaude chez nous car le propriétaire ne voulait pas faire les réparations. Je me lavais avec de la poudre à rincer à la javel. J'ai subi beaucoup des moqueries à l'école, on m'appelait la javellisée. Je n'étais pas heureuse à cette époque et je n'avais pas d'amis. Mon entourage a remarqué que je me faisais taper constamment et que je subissais des violences, ils ont donc porté plainte contre la mère. Une assistante sociale est venue me rendre visite et m'a placé en IME à l'âge de 11 ans. Je suis partie au Houga et j'ai appris l'enseignement ménager (apprendre à éplucher des légumes, à coudre un bouton, à repasser, à faire des repas, mettre la table) jusqu'à l'âge de 21 ans, après j'ai passé un diplôme de fin d'étude obligatoire, un DFEO. J'ai demandé d'aller en famille d'accueil mais la femme d'accueil qui m'a reçue était trop froide, trop stricte, elle n'en avait que pour ses enfants. Je n'y suis pas restée très longtemps. Ensuite je suis retournée à l'IME, là j'avais des copines. »

¹⁶ Préalablement anonymisés.

Des violences subies

« J'ai subi un gros traumatisme à l'âge de 17 ans, je sais pas si on peut en parler. Un gros traumatisme. À l'âge de 17 ans je me suis faite violer avec une arme, oui oui ! Je me suis fait violer, j'ai compris maintenant pourquoi je suis restée paralysée, je me suis pas défendue. Aujourd'hui je suis en thérapie. Et alors bon je me suis fait violer en 75. La Loi Veil venait de passer je sais plus quel mois et j'ai avorté en 75 parce que je me suis retrouvée avec ce gros traumatisme. Je n'ai vu aucun psy par la suite, à l'époque on soignait pas les gens comme ça. Au contraire on les culpabilisait un peu. J'ai tout arrêté. Mes parents l'ont jamais su. » (femme, 60 ans)

« J'ai fait un burn-out en 2011 suite aux violences. Quand quelqu'un arrive par derrière et me tape par l'épaule, je comprenais pas. La première année c'était suer mais après ça a été horrible. C'est plus moi qui pouvait supporter. Le dernier jour, crise de tachycardie et aux urgences : me recalmer un petit peu et du ??(inaudible). Maintenant j'arrive à me le gérer. Mais avant pas trop. » (femme).

Un manque de confiance en soi

« Fallait que je me remette le pied à l'étrier pour voir si j'étais capable de voir si j'arriverais avec les horaires. Mais j'étais souvent malade. Ma tête veut mais mon corps me dit de se calmer car il me fait comprendre de se calmer. » (femme, 51 ans)

« Mon expérience professionnelle est très très faible car le monde du travail m'a toujours fait peur. Peur de pas être à la hauteur, je ne me sens pas bien...Je me mets beaucoup de pression. Et j'ai du mal à parler de ce que je sais faire. Et puis quand y a un point sur mon CV qui est délicat, je sais pas quoi répondre. J'ai beau me préparer, je sais pas ». (femme, BEP de comptabilité, au RSA, 38 ans).

« Même faire un entretien pour moi c'est dur, dire les points positifs et négatifs ; moi je vois que les points négatifs. Se valoriser quand on a été tout le temps dévalorisé, c'est dur de se dire qu'on a des qualités. » (Madame S., 41 ans)

« J'ai quelqu'un à Nogaro qui aurait pu avoir un emploi, mais il a tellement peur de pas assurer... ces personnes ne sont pas rentables, elles veulent pas prendre des soufflons. » (NB : Se prendre un soufflon : **se faire remonter les bretelles.**) (Responsable de boutique de gestion)

Des problèmes psychiques

« J'ai connu l'anorexie dès l'enfance. J'ai connu la boulimie pour adulte. Puis à nouveau les épreuves, je retombe dans la boulimie. Du coup, je suis allée passer quelques semaines dans un centre, puis finalement, j'avais déjà fait le truc. Mais bon, j'avais besoin de me dire c'est bon ça, je peux le gérer quoi. »

« Je suis suivi par un diabétologue et un rhumatologue, un psy, un quoi encore? Le généraliste, bien sûr ! Pour là, je suis suivie par un ORL parce que je fais des apnées du sommeil. »

Peu de formation et de qualification

« J'ai fait un CAP, un BEP et après un bac de secrétaire, option Comptabilité. Après, quand je me suis lancée dans la vie active, j'ai fait un peu tout et n'importe quoi au début pour démarrer parce qu'il n'a pas grand-chose. J'ai travaillé dans la volaille, j'ai travaillé comme intérimaire de travail à la chaîne et...Après j'ai touché aussi un peu les personnes âgées, j'ai fait un peu tout. Un jour, j'en ai eu marre parce que, comme on dit, 50 boulots, 50 misères. J'en ai eu marre. »

« J'ai fait les travaux saisonniers, vendange etc. en plus de l'usine, une usine de maïs à Riscle. Le plus dur dans le saisonnier c'est les vignes, c'est hyper physique et en plus payé une misère pour le boulot que c'est. Maintenant ce sont des Portugais ou Espagnols qui le font, les jeunes Français ne veulent pas faire ça. C'est payé au smic, personnellement, je l'ai fait car j'avais besoin de gagner de l'argent ; j'ai travaillé là-dedans jusqu'à 62 ans, mais je leur laisse maintenant... (femme 68 ans)

« Je suis célibataire à l'époque, je cherche un travail en compta, je suis à G- (mais j'y habite depuis longtemps). Je suis toujours chez ma mère à l'époque oui. Mais pas d'expérience, pas de travail ; pas de travail, pas d'expérience. Ça c'est en 91 jusqu'en 93 où j'ai galéré pour trouver un travail. Et j'ai trouvé un travail mais pas en compta ! J'ai fait plusieurs demandes, j'ai peut-être pas le physique non plus ! J'ai trouvé un TUC à G- à l'école en tant qu'employée polyvalente. J'ai fait ça pendant 10 ans parce qu'après les TUC y a eu d'autres contrats. J'ai eu une coupure d'un an, un an et demi donc au final ça a duré 13 ans. L'été je travaillais à la piscine, à la buvette et les entrées. Comme l'école et la base de loisirs dépendaient de la mairie, on faisait toute l'année [sur la base du même contrat]. Pendant 10 ans, j'étais chez ma mère car j'avais pas de revenu. Je gagne 800 euros à peu près car c'était en temps partiel, c'était pas un SMIC. » (femme au RSA)

« Si j'en suis là, c'est aussi que j'ai pas fait d'études, mes parents ne m'ont pas aidée du tout... Au cours des dernières années, j'ai travaillé pour ADMR (aide à domicile en milieu rural) qui a deux services ; soins à domicile, j'y suis restée 4 ans puis j'ai démissionné. 120 heures de toilettes par mois, c'est même pas un temps plein... Ça me déchirait le cœur quand je repartais de là, j'avais l'impression de les abandonner. Ils voient personne entre mes visites, puis j'ai travaillé dans un CAT pour déficients mentaux. J'ai travaillé 3 ans. Ça pourrait être supportable, mais entre-temps, j'ai perdu père, mère et ma petite sœur en deux ans de cancer. J'étais peinée par toutes ces personnes malades qui sont prêts à mourir et qu'on abandonne, alors j'ai démissionné en 2017. » (femme au RSA)

« J'ai commencé mes études à M-. Je me suis dirigée vers la filière agricole à 18 ans. J'ai eu mon diplôme d'agriculture. On avait droit aux prêts de jeunes agriculteurs, et ça s'est pas fait. Donc, j'ai pas pu m'installer. J'avais 18 ans. On considérait que j'avais pas assez pour rembourser après, pourtant mon père avait tout fait, on devait avoir 20 ou 30 hectares à l'époque. Donc j'avais mes ménages sur Auch. Après j'ai eu des problèmes de santé avec ma colonne vertébrale. Je me suis fait opérer la première fois, je me rappelle plus. J'ai été opérée 4 fois et j'ai des tiges avec des vis. Donc j'ai été mise en invalidité à l'âge de 35 ans, inapte à toute activité professionnelle. »

Tantôt au RSA, tantôt je reprenais le boulot... Dans les usines... je faisais les magrets, on mettait sur le tapis, on devait les peser. À la chaîne donc, c'était pas évident ! C'était de bonne heure et mauvaise ambiance avec les femmes ; c'était une cheffe qui était là depuis longtemps et qui rabaisait tout le temps. En peu de temps fallait savoir bien faire le travail. Moi de mon côté, il me faut à peu près 15 jours pour que je percute vraiment, pour bien me mettre dans le bain. Mais à un moment donné on sature. Quand ça s'est terminé, j'avais les larmes aux yeux. »

Problèmes conjugaux et familiaux

« De 2003 à 2008 on a été mariés. Il était chauffeur routier. Oui il gagnait bien sa vie. C'était son compte à lui, des fois il me passait le chéquier pour les courses ... Après la strangulation que j'ai failli avoir ... divorce très difficile, c'est pour ça que je préfère rester court sur le sujet... Pour le moment, l'autre il m'a été fatal. Il a essayé de m'étrangler et je l'ai mordu. À cause de ça j'ai perdu mon travail car il a porté plainte contre moi. »

« C'est le divorce qui accentue les choses parce que pendant le mariage, forcément, lui, il avait..., on répartissait les frais. Donc après... il était comptable, bon salaire, oui, et moi qui ai sacrifié ma carrière professionnelle pour que le confort soit là. Et puis pour finalement, démerde toi, dégage, c'est moi qui finis par partir parce que c'est ce qu'il attendait. Le ménage se passait très mal ; on va dire que c'était un bon père mais pas un bon mari. » (femme divorcée, 42 ans, au RSA et à l'aide alimentaire)

« Quand j'ai eu mon premier fils, ma première femme, la belle-mère elle a fait tout pour que le petit soit placé, dur pour moi aussi. Il a 20 ans, il était petit encore, il doit avoir un an ou deux [quand placé en famille]. Moi je le vis pas bien, je dois faire ceci cela pour le tribunal des enfants. C'est un bordel ! casse-tête, casse-tête !... Après un autre enfant avec une autre femme. Elle, elle m'a laissé pour un autre. » (Monsieur L, 50 ans)

« Je souffre actuellement de solitude, c'est une situation très dure pour moi. Je suis aussi en invalidité, et j'ai plusieurs pathologies dont une dépression depuis longtemps. J'étais dépressive avant le divorce avec mon ex-mari et ça n'a pas arrangé la situation. »

EN GUISE DE CONCLUSION

Le faible dynamisme économique associé au vieillissement de la population des territoires du nord, de l'ouest et du sud du département se traduit également par un isolement des territoires et des personnes. L'économie est souvent saisonnière (agriculture, tourisme). Le développement du secteur des soins à la personne est freiné par la faiblesse des revenus des personnes âgées. Beaucoup d'emplois offrent des salaires faibles, des conditions de travail difficiles et sont peu attractifs, même pour des personnes sans qualification. Le département offre trop peu d'emplois qualifiés et trop peu de formations post-bac. Les jeunes qui restent acceptent des emplois peu payés, peu qualifiés et souvent marqués par une forte saisonnalité mais qui leur permettent de demeurer auprès de leur famille, valeur cardinale de la société gersoise. Les jeunes les plus doués à l'école quittent en masse le département après l'obtention du baccalauréat, pour souvent n'y plus revenir.¹⁷ Les statistiques de l'INSEE livrent ce constat désastreux : « deux jeunes sur trois quittent le Gers après 18 ans, un seul reste ».

Les petites villes et les villages, sans dynamisme économique, abritent un nombre relativement élevé de personnes et des ménages fragiles : des personnes sans la moindre qualification (et un nombre élevé d'illétrisme et de non maîtrise de l'outil informatique), des personnes âgées pauvres, des personnes en mauvaise santé, des jeunes isolés et fra-

giles, des familles monoparentales qui peuvent difficilement cumuler un emploi et la garde des enfants, des "gens du voyage", des personnes sans véhicule à moteur, des personnes socialement et psychologiquement fragiles.

Ces territoires attirent également des ménages pauvres de l'extérieur du département (du nord de la France en particulier) s'installant sans préparation dans des cantons ruraux et se trouvant vite confrontés à la faiblesse économique d'un rural éloigné peu créateur d'emploi, au vieillissement du parc résidentiel ancien, à l'absolue nécessité de disposer d'un véhicule dans des territoires à très faible densité.

Ces territoires connaissent une population pauvre, nombreuse, qui ne survit souvent que grâce aux aides sociales (Prime d'activité, Allocation Adulte Handicapé, RSA...) et, pour les plus fragiles, grâce à l'action indispensable des associations et en particulier de l'aide alimentaire qui leur permet de sortir la tête de l'eau, assurant de fait une véritable mission de Service Public en intervenant partout, y compris dans les endroits les plus reculés du territoire.

¹⁷ Merrien F-X, *Jeunesses du Gers*, Auch, CAF du Gers, 2018.

L'étude "**Le bonheur est-il encore dans le pré ?**" constitue la réponse à une commande du GIP Gers Solidaire. Réalisée tout au long de l'année 2021, l'étude fait appel aux ressources de l'analyse statistique, de la cartographie, de l'économie territoriale, de l'histoire, de la sociologie de la pauvreté et de l'exclusion, de la méthode des parcours de vie. L'ensemble se conjugue en plusieurs chapitres que nous avons réunis en Cahiers.

CAHIER N°1

PERSPECTIVES GLOBALES

La réponse conceptuelle à l'appel d'offres, comprenant un état des lieux de la recherche sur la pauvreté en milieu rural et une bibliographie.

Sommaire global de l'étude.

Le Gers aujourd'hui : une analyse statistique et cartographique visant à mettre en évidence les caractéristiques économiques et sociales du département du Gers .

CAHIER N°2

PAUVRETÉ ET MISÈRE DU PAYSAN GASCON AUTREFOIS

Une étude historique de la pauvreté rurale dans le département : les situations contemporaines sont l'héritage d'une histoire de longue durée ("L'empreinte des origines").

- I - Être paysan dans le Gers de l'Ancien Régime au Second Empire
- II - Un relatif mieux-être sous le Second Empire : la terre aux paysans, la dépopulation
- III - Le cercle vicieux de la dépopulation
- IV - Le renouveau agricole des trente glorieuses
- Bibliographie complémentaire

CAHIER N°3

PAUVRETÉS GERSOISES

- I - De la pauvreté : analyse conceptuelle
 1. Les définitions de la pauvreté : avantages et limites
 2. La pauvreté monétaire
 3. La pauvreté en conditions de vie
 4. L'approche sociologique « simmellienne »
 5. L'approche subjective de la pauvreté
- II - Comparaisons nationales et régionales
 1. Pauvreté, précarité dans le Gers en perspective nationale
 2. Perspectives régionales
 3. Une géographie de la pauvreté et de la précarité dans le Gers
 4. La pauvreté des personnes âgées en milieu rural
 5. Une économie sociale des territoires

CAHIER N°4

RURALITÉS GERMOISES

Une analyse économique, statistique et géographique des territoires ruraux du département faisant apparaître une typologie sociale du département ainsi que les forces et les fragilités des différents territoires gersois

I - Introduction : une nouvelle définition de la ruralité

1. Population rurale, population agricole

2. Economie des territoires. Richesse et pauvreté : de nouvelles perspectives

II - La ruralité gersoise

1. Le Gers : un département à très forte dominante rurale

2. Deux grands ensembles d'espaces ruraux

3. Une typologie tertiaire affinée

CAHIER N°5

LE MONDE AGRICOLE DANS LE GERS : une analyse statistique, cartographique et sociologique

I - Les caractéristiques de la population agricole du département

II - Les revenus des agriculteurs et la question de la pauvreté

III - Les pensions des agriculteurs

CAHIER N°6

DE LA PAUVRETÉ CHEZ LES AGRICULTEURS DU GERS : une approche sociologique compréhensive

I - « Se serrer la ceinture » : la culture de la pauvreté des agriculteurs

II - Les agriculteurs en difficulté et les minima sociaux

III - L'aide sociale : d'une réticence culturelle à l'acceptation sous contrainte financière

IV - Les agriculteurs en difficulté : endettement, conciliation, dépression, suicide

CAHIER N°7

UNE ÉTUDE SOCIOLOGIQUE DE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL NON AGRICOLE

LA PAUVRETÉ DES NON-AGRICULTEURS EN MILIEU RURAL

1. Vivre dans l'hyper-ruralité

2. Des campagnes repeuplées par des urbains pauvres

3. Les bénéficiaires de l'aide alimentaire

4. La vie n'est pas un long fleuve tranquille